



HAUT-
COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME • OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS
PALAIS DES NATIONS • 1211 GENEVA 10, SWITZERLAND
www.ohchr.org • TEL: +41 22 917 9000 • FAX: +41 22 917 9008 • E-MAIL: registry@ohchr.org

Mandat de la Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes, ses causes et conséquences

Professeure Myrna Dawson
Observatoire canadien du fémicide pour la justice et la responsabilisation
Centre pour l'étude sur les réponses sociales et légales à la violence

Le 30 novembre 2017

Professeure Myrna Dawson,

En qualité de Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes, ses causes et conséquences, et à l'occasion des 16 jours d'activisme contre la violence fondée sur le sexe, j'aimerais officiellement féliciter le Centre pour l'étude sur les réponses sociales et légales à la violence pour le lancement prochain de l'Observatoire canadien du fémicide pour la justice et la responsabilisation.

Dans mon rapport présenté à l'Assemblée générale en octobre 2016 (A/71/398), j'ai recommandé des modalités pour la mise en place des mécanismes de surveillance et/ou des observatoires du fémicide en tant qu'organes interdisciplinaires pour recueillir et analyser des données sur le fémicide dans le but de prévenir des incidents de cette nature, de mettre fin à l'impunité du fémicide et de protéger les filles et les femmes dans le monde entier contre le fémicide. J'ai proposé un modèle adaptable pour la mise en place des mécanismes de surveillance nationaux ou des groupes d'experts et j'ai recommandé que les États classent les données recueillies sur le fémicide en deux grandes catégories : 1) les fémicides commis par le partenaire intime ou un membre de la famille (basés sur la relation entre l'auteur et la victime), et 2) d'autres fémicides (subdivisés selon le contexte national particulier du pays).

Depuis que ce rapport a été présenté à l'Assemblée générale en 2016, plusieurs initiatives visant à établir des observatoires du fémicide et de la violence fondée sur le sexe ont été établis et développés à travers le monde. En tant que Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes, j'œuvre activement pour recueillir et analyser de bonnes pratiques en matière de collecte de données et de lutte contre le fémicide. J'espère que ces pratiques nous permettront de recueillir des données comparables d'un pays à l'autre. Ces données peuvent être utilisées pour établir des taux de fémicide, ce qui permettra aux États d'analyser de façon objective où ils se trouvent sur les échelles régionale et mondiale et d'adopter les actions nécessaires pour éviter la mort évitable de femmes. Dans mon mandat, j'ai également recommandé, entre d'autres mesures, la mise en place d'une base de données mondiale sur les centres d'hébergement et les ordonnances de protection. Ces données

Professor Myrna Dawson
Canadian Femicide Observatory for Justice Accountability
Centre for the Study of Social and Legal Responses to Violence



devraient être considérées comme indicateurs sous la cible 2 de l'Objectif 5, le développement durable, de l'élimination de la violence contre les femmes.

Je suis donc ravie d'annoncer que l'Observatoire canadien du féminicide pour la justice et la responsabilisation soit l'un des observatoires du féminicide de meilleures pratiques à l'échelle mondiale et j'espère que cette importante instance sera toujours mise en place en conformité avec les recommandations soulignées dans mon rapport A/71/398.

Je suis persuadée que le mandat du Rapporteur spécial sur la violence contre les femmes, ses causes et conséquences trouvera dans l'Observatoire canadien du féminicide pour la justice et la responsabilisation un allié crucial pour mettre fin au féminicide et à la violence fondée sur le sexe et pour intensifier la sensibilisation au besoin urgente d'empêcher cette pandémie aux niveaux régional, national et mondial.

À la lumière de ces développements positifs, je saisis cette occasion pour réitérer mon appel à tous les États et parties concernées de mettre en place des observatoires du féminicide et d'améliorer en priorité la collecte et l'analyse des données sur le meurtre sexiste de femmes.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma très haute considération.

Dubravka Šimonović
Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes, ses causes et conséquences